

Un communiqué de presse de

MINERGIE®

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie
Mehr Lebensqualität, tiefer Energieverbrauch

Fribourg, le 21 novembre 2008

Nouvelle brochure MINERGIE® « J'emménage dans un appartement MINERGIE® »

MINERGIE® c'est aussi pour les locataires !

Habiter dans un bâtiment MINERGIE®, c'est bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, cette affirmation ne s'applique pas seulement aux heureux propriétaires d'une maison MINERGIE®. Dans un logement construit selon le standard MINERGIE®, la vie se déroule en harmonie avec l'environnement. Un tel logement bénéficie d'une excellente isolation, d'un renouvellement d'air assuré entre l'intérieur et l'extérieur, de la lumière et de la chaleur du soleil et produit moins de pollution atmosphérique.

Plus de 10'000 bâtiments certifiés MINERGIE® en Suisse

Il existe en effet plus de 10'000 bâtiments certifiés MINERGIE® en Suisse, et un bon nombre d'entre eux sont des immeubles locatifs. Cependant, si les propriétaires sont bien informés à propos des spécificités des habitations MINERGIE®, ce n'est pas toujours le cas des locataires et usagers d'appartements MINERGIE®.

Afin de palier à ce manque, l'association MINERGIE® a donc décidé de réaliser une brochure informative intitulée « J'emménage dans un appartement MINERGIE®, que dois-je savoir pour mon confort ? », spécialement élaborée à leur attention.

En effet, les appartements MINERGIE® se distinguent des logements traditionnels par une conception de qualité supérieure, entraînant ainsi un meilleur confort ainsi qu'une réduction de l'énergie utilisée, et par là-même des coûts. Le besoin en énergie d'une construction MINERGIE® est sensiblement réduit par rapport à une construction conventionnelle. De ce fait, les charges relatives à la consommation d'énergie sont moins élevées que celles d'un appartement traditionnel comparable.

J'emménage dans un appartement MINERGIE®

Cette nouvelle brochure répond simplement aux questions des locataires et utilisateurs d'appartements MINERGIE® et permet par la même occasion d'informer les propriétaires de bâtiments locatifs MINERGIE® à propos de l'utilisation dans les règles de l'art de leur bien immobilier.

Plusieurs domaines sont abordés, comme l'isolation, la distribution de chaleur, l'éclairage, l'aération douce ou encore les fenêtres. Les avantages pour les locataires, découlant de ces différents aspects des bâtiments MINERGIE®, sont clairement mis en évidence.

Au fil des pages, les locataires apprennent par exemple, qu'en raison de l'excellente isolation des bâtiments MINERGIE®, il n'est pas nécessaire de chauffer exagérément pour se sentir à l'aise chez soi, et que grâce à l'aération douce automatique, comme l'air est renouvelé en permanence, les mauvaises odeurs ne stagnent pas dans le logement, et que même en cas d'absence prolongée, l'appartement ne sent pas le renfermé.

Un immeuble locatif MINERGIE®, un investissement intéressant

Sur le marché immobilier, la valeur des bâtiments MINERGIE® se maintiendra mieux que celle des constructions de type conventionnel. L'optimisation globale du bâtiment dès sa conception, les faibles émissions de gaz carbonique (CO₂) ainsi que les avantages en termes de confort, de santé et de sécurité que ces types de bâtiments procurent à leurs utilisateurs figurent parmi les principales raisons invoquées.

Selon une étude récente de la BKZ (Banque cantonale de Zurich), portant sur les bâtiments MINERGIE® réalisés dans le canton en 2008, 39% d'entre eux concernent des immeubles locatifs et 54% des maisons individuelles. La part des immeubles locatifs est en constante augmentation. Ceci s'explique par le fait que le surcoût engendré par une construction MINERGIE® se monte en moyenne à environ 3,5% pour un immeuble locatif contre environ 7% pour une villa individuelle. De plus, ce dernier peut être aisément amorti par les économies réalisées au niveau de la rentabilité énergétique du bâtiment. La conclusion de l'étude démontre que dans le contexte actuel du marché de l'immobilier, les investisseurs sont prêts à prendre en charge le léger supplément qu'engendre une construction MINERGIE® afin de disposer d'un bâtiment énergétiquement performant dont la valeur perdurera au fil des ans.

Les pourcentages indiqués dans l'étude de la BKZ sont une moyenne. De nombreux bâtiments sont optimisés avec un surcoût nettement moindre, voir aucun surcoût par rapport à une construction conventionnelle. Le montant de l'éventuel surcoût dépend beaucoup des choix et des solutions mis en œuvre.

Au niveau Suisse (état au 31 décembre 2007), le nombre d'habitations collectives MINERGIE® représentent 24,6% des bâtiments MINERGIE®, toutes catégories confondues (administrations, écoles, etc...), ce qui correspond à une surface chauffée brute de 3 millions de mètres carrés, soit 36,6% de la surface chauffée brute des bâtiments MINERGIE® de notre pays.

Réchauffement climatique, augmentation des coûts de l'énergie, taxes sur le CO₂, ou encore exigences cantonales en matière d'utilisation d'énergies renouvelables dans les nouvelles constructions, sont autant de facteurs qui font de MINERGIE® une option de plus en plus intéressante, et qui militent en faveur d'un changement concret des habitudes vers des modes constructifs efficaces et des sources énergétiques favorables à l'environnement.

Fin du communiqué

Illustration

La nouvelle brochure MINERGIE®



La nouvelle brochure MINERGIE® « J'emménage dans un appartement MINERGIE® » est téléchargeable sur le site internet de MINERGIE® à l'adresse suivante : <http://www.minergie.ch/fr/index.php?service-1.1>

Si vous souhaitez obtenir une des images qu'elle contient en haute définition, merci de nous contacter.

Contact médias

Maryline Guldin

Chargée de communication de l'Agence MINERGIE® romande

Grandes-Rames 12/14

CH -1700 Fribourg

Nouveaux numéros :

Tél. +41 (0)26 309 20 95

Fax +41 (0)26 309 20 98

maryline.guldin@minergie.ch

MINERGIE®  **MADE IN SWITZERLAND**

Agence MINERGIE® romande

Grandes Rames 12, 1700 Fribourg, Téléphone 026 309 20 95, Fax 026 309 20 98, romandie@minergie.ch, www.minergie.ch

